

Capitale Française de la Biodiversité : le recueil des actions 2019 est maintenant disponible !

Le Concours Capitale française de la Biodiversité récompense chaque année des communes et intercommunalités qui ont mené des démarches en faveur de la nature et de la biodiversité. Le thème en 2019 était "**Climat : la nature source de solutions**".

Comme chaque année, un recueil des expériences présentées au jury du concours vient d'être mis en ligne.



Le Concours Capitale Française de la Biodiversité a été lancé en 2010, afin de valoriser et diffuser les meilleures actions des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité.

Une sélection des fiches actions présentées par les collectivités candidates sont disponibles dans un recueil. Elles offrent un panel de démarches autour de la question de l'adaptation au changement climatique à travers les solutions apportées par la nature.

[Plus d'informations sur le site du Cerema](#)

Le thème de l'édition 2021 est déjà fixé : "**Tous mobilisés, les territoires agissent et s'engagent pour la nature**". Les résultats contribueront à l'alimentation du site web Biodiversité Tous Vivants, qui s'inscrit dans le cadre du Plan Biodiversité et vise notamment à partager les bonnes pratiques : <https://biodiversitetousvivants.fr/tous-mobilises>

Ce concours est co-organisé par l'Agence française pour la Biodiversité, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le Cerema, Plante & Cité, et l'Agence régionale pour la Biodiversité en Île-de-France.

Infos pratiques

www.capitale-biodiversite.fr

Liens utiles

[Pour télécharger le recueil](#)